



Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission des Affaires sociales

Bulletin des travaux

Mardi 1^{er} avril 2014

La commission s'est réunie à 14 h 35 sous les présidences successives de Mme Fatoumata Sidibé, présidente, et de Mme Mahinur Ozdemir, vice-présidente.

1. **Proposition de décret modifiant le décret du 4 mars 1999 relatif à l'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées et visant la reconnaissance du budget d'assistance personnel (BAP)**, déposée par Mme Caroline Persoons, Mme Gisèle Mandaila et Mme Jacqueline Rousseaux
47 (2010-2011) n° 1

Rapporteur : M. Pierre Migisha

Décisions

- La commission a clôturé la discussion générale.
- La proposition de décret est retirée par ses auteures.

2. **Proposition de résolution relative à la dimension interculturelle dans la prise en charge des personnes âgées**, déposée par Mme Fatoumata Sidibé et Mme Gisèle Mandaila
63 (2011-2012) n° 1

Décisions

- Mme Nadia El Yousfi et Mme Jacqueline Rousseaux ont été désignées en qualité de rapporteuses.
- La commission a entendu l'exposé des auteures de la proposition de résolution.
- La commission a clôturé la discussion générale.
- La proposition de décret est retirée par ses auteures.

**3. Proposition de résolution relative à la mise en place de maisons ou guichets d'information pour les personnes en situation de handicap, déposée par Mme Gisèle Mandaila et Mme Caroline Persoons
68 (2011-2012) n° 1**

Décisions

- Mme Dominique Braeckman a été désignée en qualité de rapporteuse.
- La commission a entendu l'exposé des auteures de la proposition de résolution.
- La commission a clôturé la discussion générale.
- La commission a examiné et rejeté les points du dispositif par 4 voix pour et 7 voix contre.
- Il a été fait confiance à la présidente et au rapporteur pour la rédaction du rapport.

Membres présents : Mme Dominique Braeckman, Mme Michèle Carthé, Mme Nadia El Yousfi, M. Jamal Ikazban, Mme Gisèle Mandaila, M. Alain Maron, M. Ahmed Mouhssin, Mme Mahinur Ozdemir, Mme Jacqueline Rousseaux (supplée Mme Marion Lemesre), Mme Fatoumata Sidibé (présidente) et M. Gaëtan Van Goidsenhoven.

Membres absents : M. Mohamed Azzouzi et Mme Marion Lemesre (supplée).